RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 577DF977-8629-86A5-8042-769984611A9D

3S
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 200.000,00 euros
Siège social : 12 rue du Quatre Septembre, 75002 Paris
332 403 252 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 23 SEPTEMBRE 2026

[…]

PREMIÈRE DÉCISION

Prise d'acte de la démission de Monsieur Jacques Levy de ses fonctions de gérant de la Société et nomination de Monsieur Jérôme Kieffer en qualité de nouveau gérant de la Société

L'Associé Unique,

après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Jacques Levy de ses fonctions de gérant de la Société,

dispense Monsieur Jacques Levy de tout préavis applicable à la démission de ses fonctions de gérant de la Société,

prend acte de la démission, avec effet à compter du 23 septembre 2026, de Monsieur Jacques Levy, en qualité de gérant de la Société,

donne quitus, entier, définitif et sans réserve à Monsieur Jacques Levy au titre de l'exécution de son mandat et **prend acte** qu'aucune somme de quelque nature que ce soit n'est due par la Société à Monsieur Jacques Levy au titre de l'exercice de son mandat de gérant de la Société ou à quelque titre que ce soit,

décide de nommer, avec effet à compter du 23 septembre 2026 et pour une durée indéterminée, en remplacement du gérant démissionnaire, en qualité de nouveau gérant de la Société :

- **Monsieur Jérôme Kieffer**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant […].

Monsieur Jérôme Kieffer, préalablement pressenti, a fait savoir par avance à la Société qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et certifie qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

[…]

Docusign Envelope ID: 577DF977-8629-86A5-8042-769984611A9D

DEUXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original pour accomplir toutes formalités, dépôts, enregistrements, immatriculations, modifications et radiations au registre du commerce et des sociétés, et plus généralement faire le nécessaire y compris par voie électronique.

[…]

* * *

Fin des extraits. Copie certifiée conforme par le Gérant.

[Signature en page suivante]

Docusign Envelope ID: 577DF977-8629-86A5-8042-769984611A9D

[Page de signature]

Le présent procès-verbal est signé électroniquement par l'intermédiaire d'une plateforme cryptée et sécurisée, et conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil.



Jérôme Kieffer